

« A qui profite le crime ? »

Dr François Debras

Université de Liège

Haute Ecole Libre Mousane

L'histoire témoigne de l'existence de complots. Ils nous invitent à mobiliser notre esprit critique. Mais gardons-nous de croire que tout ce qui est présenté comme vrai est faux et que tout ce qui est présenté comme faux est vrai. Distinguons la croyance en DES complots dans des contextes spécifiques et l'explication de l'histoire comme UN seul et vaste complot (juif, maçonnique...). Pour y voir plus clair, décortiquons, dans cette rubrique, des mécanismes cognitifs et des phrases toutes faites qui doivent éveiller notre attention.

Dans les discours complotistes, les incohérences ou incertitudes propres aux accidents ou attentats sont écartés au profit d'un récit reposant sur une logique cause-conséquence ou action-réaction minutieusement ficelée. L'ensemble des phénomènes sociaux sont les conséquences directes de l'action d'individus. Du point de vue psychologique, face à un drame, nous privilégions, inconsciemment, les explications liées à un acte prémédité plutôt qu'à la mal chance ou à des erreurs. C'est le biais d'intentionnalité.

Ainsi, le complotiste désigne-t-il systématiquement un individu comme responsable d'un événement. De façon similaire, lorsque nous ratons un examen, ce n'est pas dû à notre manque d'étude mais à un professeur sadique qui avait déclaré qu'il ne poserait pas cette question. La responsabilité est rejetée sur un bouc émissaire. Ce mécanisme nous permet de ne pas nous remettre en cause mais aussi de désigner un *ennemi* sur lequel projeter notre colère. Le 25 avril 2015, des tremblements de terre frappent le Népal. L'idée d'une catastrophe naturelle qui surgit aléatoirement nous terrorise. Le complotiste cherche des phénomènes de causalité et de responsabilité. La catastrophe ne pourrait-elle pas s'expliquer par la réactivation, quelques jours plus tôt, du CERN ?

Outre cela, derrière le bénéficiaire se cache l'instigateur et la conséquence s'érige en cause. Plusieurs voix s'élèvent pour dénoncer l'enrichissement de certaines firmes pharmaceutiques avec la pandémie de la Covid 19. Mais l'enrichissement de ces entreprises ne signifie pas nécessairement qu'elles ont orchestré, dans l'ombre, la propagation du virus. Et, si tel était le cas, encore faudrait-il le démontrer. C'est à celui qui avance une hypothèse de prouver sa validité et non à celui qui l'écoute. « Prouvez-moi que j'ai tort ». « Après tout, pourquoi pas ? ». D'un point de vue démonstratif critique, ces expressions ne sont pas valables. La charge de la preuve est inversée.